

## Le piège se tend

### Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Tout trappeur sait que l'efficacité d'un piège, quel qu'il soit, dépend de sa dissimulation. Les trappeurs expérimentés, qui traquent des animaux à fourrure rusés comme les carcajous, les martres et les renards, camouflent souvent leurs pièges avec des branches et utilisent diverses huiles pour masquer leur odeur.

Proverbes 1:17 dit que si un oiseau vous voit tendre un filet pour le capturer, vos efforts seront vains. Il ne se laissera pas prendre....

Jérémie 5:26 dit qu'il y a parmi nous des hommes méchants qui tendent des collets ou des pièges pour « capturer des hommes. »

Aujourd'hui, au Canada, des hommes méchants tendent des pièges aux chrétiens. Le projet de loi C-9<sup>1</sup> est l'un de ces pièges. Il est déguisé en « Loi contre la haine. » Il vise à piéger ceux qui disent la vérité et à les accuser de « haine. »

Le projet de loi C-22<sup>2</sup> est un autre piège, présenté comme un outil nécessaire aux forces de l'ordre. Sous couvert d'un jargon juridique interminable, ce projet de loi prétend permettre aux agents gouvernementaux d'accéder aux renseignements personnels des personnes soupçonnées de crimes... afin de les suivre, de connaître leurs déplacements et leurs communications. Selon ce projet de loi, les agents qui ont un « soupçon raisonnable » peuvent exiger des fournisseurs de télécommunications l'accès aux renseignements personnels de leurs clients. Ils peuvent également exiger du fournisseur qu'il dissimule cette demande. Qu'est-ce qui constitue un « soupçon raisonnable ? » Excellente question ! Car une fois que les agents ont accès à vos données, ils pourraient utiliser les nouvelles définitions de « crime haineux » pour porter des accusations.

Le projet de loi C-2,<sup>3</sup> la soi-disant Loi sur des frontières fortes, ne vise pas réellement à améliorer la porosité des frontières canadiennes (ce que nous appuierions d'ailleurs). Son nom est trompeur. Il ne s'agit pas d'attirer l'attention sur le gouvernement. Ce projet de loi est conçu pour rendre l'argent liquide obsolète à terme et forcer les citoyens à accepter l'identité et la monnaie numériques, ce qui permettra au gouvernement de mieux suivre et contrôler vos dépenses. Le projet de loi C-2 interdit d'utiliser plus de 10 000 \$ en espèces pour un achat donné, même si cet achat est échelonné sur plusieurs paiements. En rendant l'argent liquide moins pratique et en réduisant sa quantité en circulation, le gouvernement tente de freiner l'opposition à la promotion de l'identité et de la monnaie numériques. Finalement, une fois l'opposition vaincue, il espère pouvoir franchir les dernières étapes avec seulement un petit groupe de réfractaires... qu'il pourra ensuite contraindre à se conformer par des mesures plus draconiennes, comme le gel des comptes bancaires. Mais qui pourrait s'opposer à un projet de loi intitulé « Loi sur la sécurité des frontières ? » Par ailleurs, ce projet de loi autorise également les forces de l'ordre à accéder aux renseignements en ligne des fournisseurs de services... dans certains cas « sans mandat. » Qu'est-ce qui pourrait mal tourner?

Le projet de loi C-8<sup>4</sup> fait double emploi avec le projet de loi C-22. Je ne comprends pas pourquoi il est nécessaire d'adopter deux nouvelles lois ayant les mêmes objectifs, mais peut-être cherchent-ils à embrouiller les citoyens-électeurs en les noyant sous un flot d'informations, de projets de loi à suivre et de batailles à mener. Le projet de loi C-8 autoriserait – voire exigerait – explicitement que les fournisseurs de

services en ligne et de télécommunications coupent les services de certaines personnes. Les entreprises pourraient être tenues de couper les services sans préavis et pourraient recevoir l'ordre de ne pas avertir ni informer le client concerné. Le non-respect de ces ordonnances entraînerait une amende de 10 millions de dollars pour la première infraction.

Il y a aussi le Programme de confiscation des armes à feu,<sup>5</sup> habilement rebaptisé Programme d'indemnisation des armes à feu, qui vise, étape par étape, à désarmer les Canadiens. Les infractions techniques à la Loi sur les armes à feu ou le refus de remettre des armes à feu légalement acquises et détenues légalement, mais désormais considérées comme illégales par le ministre de la Sécurité publique, pourraient entraîner la confiscation de toutes les armes à feu, une interdiction de possession future, des sanctions administratives pécuniaires (amendes importantes) et même une peine d'emprisonnement. Alors que les bureaucrates et les agences fédérales d'application de la loi traquent les tireurs sportifs et les chasseurs respectueux de la loi, on apprend – à leur grande honte – que la GRC a restitué des armes à feu au domicile du tireur de Tumbler Ridge<sup>6</sup> avant la tragédie du 10 février 2026.

Considérant ces faits, et compte tenu de la décision consternante du Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique contre Barry Neufeld, conseiller scolaire de Chilliwack (condamné à une amende de 750 000 \$ pour avoir déclaré qu'il n'existe que deux sexes et qualifié le programme SOGI des écoles publiques de la Colombie-Britannique de « maltraitance envers les enfants, ») il est évident que le Premier Ministre Carney et ses collègues libéraux, bloquistes et néo-démocrates tendent des pièges aux Canadiens qui refusent d'être contrôlés par les politiciens et les bureaucrates. Ils se donnent les moyens administratifs et répressifs de harceler et de torturer les Canadiens afin de les soumettre à leur « Nouvel Ordre Mondial. »

Un même cercle : « Vous pouvez voter pour le socialisme, mais vous devrez vous en sortir par la force. » Les tyrans ne cèdent pas le pouvoir facilement ni de leur plein gré. Il est temps pour ceux d'entre nous qui savent faire la différence entre le bien et le mal, entre l'homme et la femme, entre la mondialisation et la souveraineté de Dieu, de prendre nos responsabilités, de prier comme si nos vies et nos libertés en dépendaient, de consacrer nos efforts à éduquer et à mobiliser nos concitoyens et à reprendre le contrôle (par des efforts passionnés mais pacifiques) des structures politiques de notre nation, de nos provinces, de nos municipalités.

Proverbes 6:5 dit : « Sauve-toi comme une biche du chasseur, comme un oiseau de l'oiseleur. » Nous avons la responsabilité d'agir maintenant. Lorsque le piège se referme, lorsque la tyrannie s'est emparée d'un pays, la dissidence est criminalisée et les objecteurs de conscience sont punis. Nous et nos représentants élus devons-nous réveiller et agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard. Nous, au sein du PHC, sommes là pour combler le vide ; nous avons besoin de votre aide en ces temps de danger imminent. Retrouvez-nous sur [chp.ca/fr/](http://chp.ca/fr/)

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-9/deuxieme-lecture](http://www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-9/deuxieme-lecture)

<sup>2</sup> [www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-22/premiere-lecture](http://www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-22/premiere-lecture)

<sup>3</sup> [www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-2/premiere-lecture](http://www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-2/premiere-lecture)

<sup>4</sup> [www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-8/deuxieme-lecture](http://www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-8/deuxieme-lecture)

<sup>5</sup> [www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/rachat-armes-a-feu.html](http://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/rachat-armes-a-feu.html)

<sup>6</sup> [nationalpost.com/news/canada/tumbler-ridge-mass-shooter-jesse-van-rootselaar-guns](http://nationalpost.com/news/canada/tumbler-ridge-mass-shooter-jesse-van-rootselaar-guns)

---

### **Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

[chp.ca/fr/accueil](http://chp.ca/fr/accueil) • [NationalOffice@chp.ca](mailto:NationalOffice@chp.ca) • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.

---